



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



22098536

le,

Déposé / Reçu le

05 AOUT 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0472 490 067**

Nom

(en entier) : **AGRIBIO**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative**

Adresse complète du siège : **Rue de la Presse 4, 1000 Bruxelles**

Objet de l'acte : Démission d'un administrateur

Extrait de la lettre de démission de Monsieur Bruno Greindl

Messieurs,

Je vous prie de prendre acte de ma démission en tant qu'administrateur d'Agribio.

Celle-ci intervient dans le contexte du changement d'actionariat et de la prise de fonction de M. Martins comme administrateur-délégué. Suite à cela, j'ai été mis dans l'incapacité matérielle d'exercer correctement mes fonctions d'administrateur.

En effet, Monsieur Martins a, dès sa prise de fonction, pris en charge l'entièreté de la gestion de la société et des comptes bancaires de celle-ci, sans en référer au conseil d'administration. J'ai signalé, à plusieurs reprises, à l'administrateur-délégué les nombreux manquements constatés dans sa gestion d'Agribio et de demander un état clair de la situation (financière et stratégique) de la société, n'ayant plus accès aux comptes de celle-ci. Je n'ai jamais reçu de réponse et aucun Conseil d'administration ne s'est tenu depuis septembre. Le 25 mars, j'ai une dernière fois demandé qu'on me fournisse les informations demandées, à défaut de quoi je serais contraint de démissionner. Le 28 mars, une réunion s'est tenue afin de présenter le rapport de gestion annuel, sans que celui-ci n'ait été préalablement discuté entre administrateurs.

Depuis lors, j'ai tenté à plusieurs reprises de contacter M. Martins ainsi que le comptable M. De Gols afin de clarifier la situation et de signaler des erreurs dans le projet de comptes annuels proposé. Je ne reçois malheureusement aucune réponse à mes tentatives.

Dans ces circonstances, je suis au regret de constater que je n'ai plus d'autre choix que de vous remettre la présente démission et de demander mon remplacement.

Je reste bien évidemment à la disposition du conseil pour l'accompagner et coopérer avec lui, le cas échéant, afin d'assurer une saine transmission des affaires, conformément au droit des sociétés et à l'article 9 de la convention de cession d'actions du 11 juin 2021.

Je demande au conseil d'administration de prendre acte de cette démission et de procéder dans les meilleurs délais à sa publication aux annexes du Moniteur belge.

Meilleurs sentiments,

Bruno Greindl
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/08/2022 - Annexes du Moniteur belge